

FORMULES.

Les (commissaires ou syndics) s'engagent à payer... à.....  
dit (instituteur ou institutrice) la somme de.....  
pour la dite année scolaire, comme suit : (spécifier la somme)  
en bon argent et non autrement, et le secrétaire-trésorier ni  
aucune autre personne ne pourra changer ce mode de payement.

Et les parties ont signé, lecture faite.

Fait à..... au jour indiqué ci-dessus.

.....  
Président des commissaires (ou syndics) d'écoles.

.....  
Institut.....